

Kigali, le 28/03/1994

CASE NO. CIR-98-41-1  
EXHIBIT NO. DB.253  
DATE ADMITTED 7-11-2005  
TENDERED BY DEFENCE  
NAME OF WITNESS BACOSORA

Madame le Premier Ministre  
KIGALI

Objet: Rôle du Gouvernement dans  
la mise en place des  
Institutions de Transition  
à Base Élargie.

Madame le Premier Ministre,

Nous avons l'honneur de nous  
référer à nos lettres des 14 et 21 janvier 1994 toutes deux  
relatives aux réunions du Conseil des Ministres pour vous  
demander encore une fois de convoquer le Conseil des Ministres  
afin qu'il puisse examiner les problèmes cruciaux de l'heure que  
connaît notre pays.

Comme cela ressort du  
communiqué issu des réunions des 25 et 27 Février 1994 entre le  
Président de la République et les partis politiques qui forment  
le Gouvernement actuel, il a été entendu que:  
" Aussi longtemps que le Gouvernement de Transition à Base  
Élargie n'aura pas été mis en place, le Gouvernement actuel doit  
continuer à fonctionner, notamment à travers les réunions des  
Ministres, pour s'attaquer aux défis auxquels le pays est  
confronté, spécialement les problèmes relatifs à la sécurité et  
à la question de mise en place des institutions de transition ".

En exécution du contenu de  
ce communiqué auquel vous avez apposé votre propre signature,  
vous avez convoqué la réunion du Conseil des Ministres  
le 29 Février 1994, réunion qui ne s'était pas tenue depuis deux  
mois.

Avec ce souffle nouveau issu  
de la réunion des partis politiques représentés au Gouvernement  
avec le Président de la République, l'on pouvait espérer que le  
Conseil des Ministres allait enfin fonctionner normalement et  
faire face à ses responsabilités dans ces moments difficiles que  
vit notre pays.

Cet espoir semble, hélas,  
aujourd'hui déçu, car cela va faire bientôt un mois que le  
Conseil des Ministres ne s'est plus réuni.

Ce qui est frappant dans tout  
cela, c'est que vous continuez à faire des déclarations au nom  
du Gouvernement sans en avoir reçu mandat.

Les dernières déclarations en date remontent aux 24 et 25 mars 1994 au sujet de la mise en place des institutions de transition à base élargie où, soi-disant au nom du Gouvernement, vous avez pris une position non fondée sur le cas des députés des partis PDI, MDR et CDR.

En effet, vous avez adopté et rendu publique une liste des députés à l'Assemblée Nationale de Transition qui exclut le député de la CDR alors que ce parti a rempli toutes les conditions exigées par l'Accord de paix d'ARUSHA, ce que vous aviez vous même reconnu.

En outre, votre liste ne reprend pas le député du MDR qui a eu gain de cause en justice avec le bénéfice de l'exécution provisoire alors que vous savez pertinemment que lorsque les juridictions ordonnent l'exécution provisoire, le jugement est exécuté nonobstant tout appel.

Enfin, ladite liste mentionne un député du PDI qui n'a pas été désigné par les organes habilités de ce parti.

Dans le même cadre, et après l'échec des cérémonies de prestation de serment des députés à l'Assemblée Nationale de Transition et des Ministres du Gouvernement de Transition à Base Elargie, le 25 Mars 1994, vous avez rencontré le FPR pour tenter de trouver une solution à ce blocage au nom du Gouvernement sans concertation préalable avec le Conseil des Ministres.

Les soussignés insistent encore une fois pour que le Conseil des Ministres se réunisse sans plus tarder en vue de dégager la position de la partie gouvernementale face à ce nouveau blocage à la mise en place des institutions de transition à base élargie.

Ce n'est qu'en associant le Conseil des Ministres à la prise des décisions sur des matières aussi complexes et délicates qu'une solution acceptable à communiquer au FPR peut être trouvée à travers le consensus devant caractériser les délibérations d'un Gouvernement digne de ce nom.

Veillez agréer, Madame le Premier Ministre, l'expression de notre haute considération.

3

Le Ministre de l'Intérieur  
et du Développement Communal,  
MUNYAZESA Faustin

Le Ministre du Plan,  
NGIRABATWARE Augustin

Le Ministre de l'Enseignement  
Supérieur, de la Recherche  
Scientifique et de la Culture,  
MBANGURA Daniel

Le Ministre du Commerce,  
de l'Industrie et de  
l'Artisanat,  
MUGENZI Justin

Le Ministre de la Fonction  
Publique,  
MUGIRANEZA Prosper

Le Ministre de la Santé,  
Dr Casimir BIZIMUNGU  
( en mission )

Le Ministre de la Famille  
et de la Promotion Féminine,  
NYIRAMASUHUKO Pauline

Le Ministre de  
l'Environnement et  
du Tourisme,  
RUHUMULIZA Gaspard

Le Ministre de la Justice  
NTAMABYALIRO Agnès

Le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Associatif,  
NZABONIMANA Callixte

Le Ministre de la Défense,  
BIZIMANA Augustin

Le Ministre des Transports  
et Communications,  
NTAGERURA André

Copie pour information à:

- Son Excellence Monsieur le  
Président de la République  
**KIGALI**
- Madame, Monsieur le Ministre(Tous)
- Présidents des Partis Politiques  
MRND, MDR, PSD, PL et PDC
- Chefs des Missions Diplomatiques  
et Consulaires accrédités à Kigali